

le service entre ces deux endroits et assurent la correspondance avec les trains numérotés 1 et 2 du Pacifique-Canadien, The Canadian, à Medicine-Hat, en direction de l'ouest et de l'est. Par cette importante liaison, la compagnie a indubitablement amélioré le service qu'elle assure aux régions de Nelson et de Trail, d'où lui vient la majorité des voyageurs de ce train.

La Commission a été saisie de plaintes sur la manutention de certains envois de messageries par le service Budd, mais elles ont été réglées de façon satisfaisante. La liaison est interrompue entre Nelson et Penticton à cause du problème des Doukhobors. Aussi longtemps que cette situation persistera, la Commission estime qu'on ne peut escompter une amélioration du service.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

NORAD—INTERPELLATION SUR L'ÉTAT DE L'ACCORD ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre peut-il nous dire d'abord si l'accord conclu entre le Canada et les États-Unis dans le cadre de NORAD a maintenant pris la forme d'un document et, s'il en est ainsi, quand cet accord pourra être déposé à la Chambre?

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de faire savoir à l'honorable député que les négociations sous forme d'échanges de notes ont maintenant pris fin et que je me propose de faire une déclaration à la Chambre vendredi après-midi au cours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. La note en question sera alors déposée.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA "PREMIUM IRON ORES"—REPRÉSENTATIONS DU CANADA AU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre peut-il dire à la Chambre si l'ambassadeur du Canada aux États-Unis a, ces dernières semaines, formulé une déclaration publique ou fait quelque démarche officielle auprès du Département d'État relativement à l'attitude de son gouvernement à l'égard de la cause de la *Premium Iron Ores* en matière d'impôt?

[L'hon. M. Hees.]

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je tiendrai pour avis la présente question. Je ne me souviens pas qu'on ait fait de telles démarches ces dernières semaines, mais j'irai aux renseignements.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LE VERSEMENT DES PRESTATIONS SAISONNIÈRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. W. Martin (Timmins): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Travail. Je regrette que le brouhaha de l'ouverture de la session m'ait empêché de lui faire part assez tôt de mon intention de lui poser la question suivante qu'il pourra, s'il le désire, tenir pour préavis.

Étant donné la profonde confusion et l'incompréhension relatives à l'interprétation de la loi, le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre le pourcentage exact des chômeurs qui touchent présentement des prestations saisonnières et nous dire si l'on peut s'attendre que cette proportion se maintienne ou s'améliore dans l'avenir?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, vu que la question demande le pourcentage des bénéficiaires de prestations saisonnières, je considérerai la question comme un préavis pour fournir la réponse au député demain.

LA TÉLÉVISION

PRÉTENDUE LIMITATION DE SERVICE DANS LE NORD DE L'ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national en sa qualité de porte-parole ministériel de la Société Radio-Canada. Je me demande si le ministre a noté pour y donner suite le fait que la région du nord et du nord-ouest de l'Ontario, desservie de façon très limitée par la télévision, n'a pas réussi à capter un autre genre de vision le 31 mars?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je crois comprendre que l'honorable député rend hommage au travail éducatif accompli par Radio-Canada dans les grandes régions du Canada. Il m'appuiera, j'imagine, quand je veillerai à ce que le travail éducatif se poursuive à l'avenir pour que les lacunes dont il a parlé soient comblées aux prochaines élections.